

# Espèces invasives de Franche-Comté

## La Rudbeckie laciniée

### *Rudbeckia laciniata* L.

#### Nuisances induites

Biodiversité		(impact majeur, mais localisé)
Santé humaine		(impact nul ou quasi nul)
Economie		(impact faible)

Famille :	Astéracées
Chorologie :	originaire d'Amérique du Nord
Type biologique :	plante vivace

Synonymes usités :	<i>Rudbeckia quinata</i> Mill. <i>Rudbeckia digitata</i> Mill.
Noms vernaculaires :	Rudbeckie laciniée, Rudbeckia lacinié, Rudbeckie découpée



Inflorescences de *Rudbeckia laciniata* L.

HOUDE C./ CBNFC

### Traits distinctifs, confusion possible

La Rudbeckie laciniée est une grande herbacée vivace. Elle peut effectivement atteindre les 3 mètres de hauteur. Sa tige rameuse est poilue et elle possède d'importants rhizomes.

Les jeunes feuilles disposées en rosettes sont polymorphes (d'entières à pennatifides).

Les feuilles plus âgées sont composées de 3 à 5 lobes légèrement dentés ou lobés. Celles-ci sont nettement pétiolées à la base et deviennent courtement pétiolées voire apétiolées pour les feuilles du dessus.



VUILLEMOT M./ CBNFC



HOUDE C./ CBNFC

Feuilles basales (à gauche) et caulinaires (à droite) de *Rudbeckia laciniata* L.

Les inflorescences apparaissent à la fin de l'été, d'août à septembre. Il s'agit de capitules de 7 à 12 centimètres de diamètre, bordés d'un involucre constitué d'un rang de bractées vertes. Celles-ci sont glabres ou légèrement ciliées et pubescentes. Les fleurs tubulaires sont brun-vert et entourées de 6 à 10 fleurs ligulées jaunes disposées en un seul rang.

Bruns et glabres, mesurant de 4 à 5 millimètres, les fruits sont des akènes munis d'un pappus réduit à 4 dents.

La Rudbeckie laciniée se distingue donc aisément des autres astéracées par sa floraison et par ses feuilles supérieures profondément divisées.

### Stratégie de propagation

La Rudbeckie laciniée utilise aussi bien la reproduction végétative par rhizome que la reproduction sexuée pour assurer sa propagation.

Les fragments de rhizomes constituent de véritables boutures, en mesure de disperser facilement la plante sur de courtes ou de longues distances. L'abondance des graines produites et leur facilité d'accrochage au pelage des animaux assurent également une propagation lointaine.



Akènes de *Rudbeckia laciniata* L.

STEVE HURST @ USDA  
NRCS PLANTS DATABASE

### Nuisances induites

La vigueur du développement rhizomateux de la Rudbeckie et l'exubérance de ses parties aériennes conduisent rapidement à la formation de peuplements monospécifiques et denses dans lesquels les plantes autochtones ne parviennent plus à se développer. Sa compétitivité est telle qu'elle s'oppose même à la dynamique naturelle de colonisation ligneuse des espaces ouverts dans les zones humides.



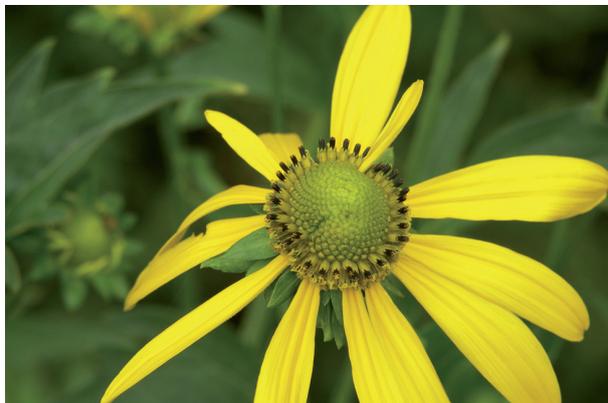
Milieus envahis par *Rudbeckia laciniata* L.

HOUDE C./ CBNFC

## Origine et historique

Originaire de l'est de l'Amérique du Nord, cette astéracée a été introduite en France dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour ses qualités ornementales mais aussi pour ses propriétés mellifères.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle était déjà déclarée comme invasive le long des cours d'eau dans les Vosges, sur les versants alsaciens et lorrains. Actuellement en France, elle est encore essentiellement présente dans le Massif vosgien.



Capitule de *Rudbeckia laciniata* L.

VUILLEMENOT M./ CBNFC

## Milieus infestés

La Rudbeckie laciniée colonise les végétations nitrophiles des zones humides et des berges de cours d'eau, aux sols frais et humides. Pour germer, les graines préfèrent des sites perturbés, où les plantules bénéficient d'espace pour croître. Les milieux de prédilection correspondent à des espaces ensoleillés, telles que des roselières, des cariçaies, des mégaphorbiaies et des prés hygrophiles. Bien que moins vigoureuse en situation ombragée, l'espèce se maintient dans les aulnaies et les saulaies clairiérées.

## Plan d'action et méthodes de lutte

Les techniques préventives visent à :

- sensibiliser le grand public et les collectivités territoriales sur les dangers potentiels de cette espèce sur les communautés végétales, et sur les précautions à prendre lors de son emploi éventuel pour le fleurissement (surveillance des massifs, destruction des déchets de taille, déplacement des déchets uniquement avant la fructification pour éviter la dissémination des graines...),
- limiter le transport de matériaux contaminés par les graines (terres, pneus...),
- surveiller les zones à risque pour intervenir le plus rapidement possible.

Concrètement, la lutte curative varie en fonction de la taille des foyers constitués. Pour les petites surfaces, la méthode la plus efficace consiste à extraire, exporter et détruire les rhizomes (en prenant soin de ne pas oublier sur place des fragments de rhizomes).

Pour les grandes surfaces, un tel traitement risque de perturber excessivement le sol et de favoriser la germination du stock de graines présent dans le sol. La méthode de contrôle conseillée vise à pratiquer une fauche pluriannuelle (au minimum en juin et en septembre), durant plusieurs années. Cette voie interrompt l'alimentation du sol en graines, affaiblit les individus de *Rudbeckia* en les obligeant à puiser dans leurs réserves rhizomateuses et permet enfin l'implantation d'espèces indigènes concurrentielles.

Le Conservatoire botanique national de Franche-Comté teste actuellement les méthodes précitées au sein du marais de Saône, ainsi que l'impact du pâturage sur des parcelles envahies par la Rudbeckie laciniée.

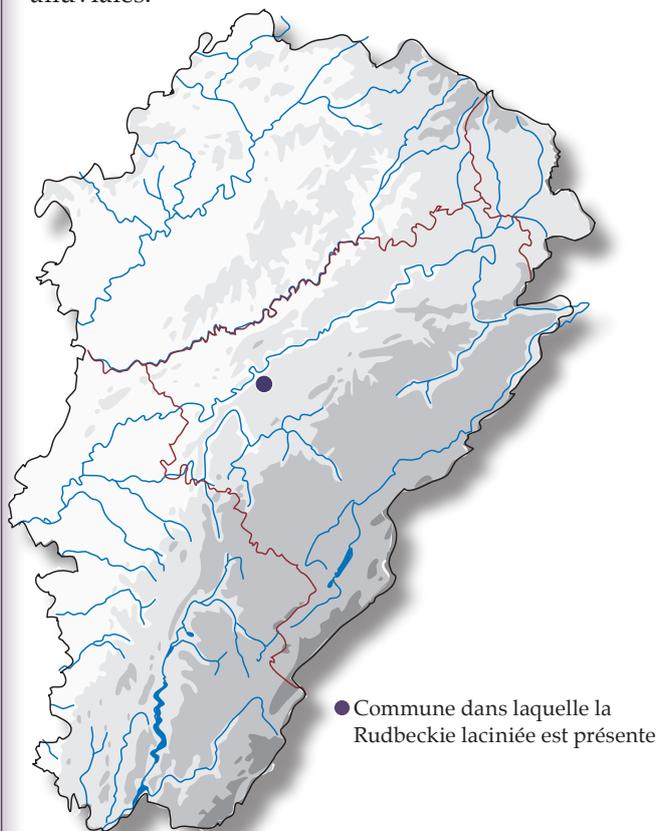


Fauche expérimentale d'une station de *Rudbeckie laciniée* au sein du marais de Saône (25)

VUILLEMENOT M./ CBNFC

## Répartition en Franche-Comté en 2008

Seul l'invasissement du marais de Saône dans la commune de Morre (25) est connu. Toutefois, les capacités de dispersion rapide de la plante nécessitent d'être vigilant lors de son observation éventuelle dans les zones alluviales.



● Commune dans laquelle la *Rudbeckie laciniée* est présente

## Références bibliographiques

- FERREZ Y., 2006. *Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces invasives en Franche-Comté ; proposition d'une liste hiérarchisée*. CBFC, DIREN FC, 6 p.
- MULLER S., 2004. *Plantes invasives en France*, (Patrimoines naturels, 62) Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 168 p.
- VUILLEMENOT M., 2007. *Plan de lutte contre les espèces végétales invasives du marais de Saône (25), état de la connaissance et mise en place du suivi*. CBFC/Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Conseil général du Doubs, Syndicat mixte du marais de Saône, 24 p.